



Problème avec propriétaire qui ne veut pas changer ballon eau chaude et violation domicile

Par **Baptistou**, le **15/12/2019** à **23:31**

Bonjour , j'étais dans un studio avec un congé établi au 30 juin 2019 , je suis resté avec enfant 5 ans , verbalement d'accord avec propriétaire pour me laisser rester , fin novembre le ballon eau chaude explose , nous partons avec quelques affaires , entre temps le propriétaire changé serrure , je porte plainte , celui ci laisse porte ouverte , il n y a pas eu de constat pour la serrure , la plainte à été annulée, l expert doit venir en janvier,

quels sont mes droits , doit je faire venir huissier pour constater serrure et faire appel ?

Doit je prendre un avocat?

Les paiements et quittances sont à jour